



RAPPORT RSO

LA FILIÈRE ÉLEVAGE ET VIANDE FRANÇAISE PRÉSENTE SON NOUVEAU

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Agir pour préserver l'environnement, pour le bien-être, la protection et la santé des animaux, pour une juste rémunération des acteurs de la filière et l'attractivité des métiers et pour une alimentation de qualité, raisonnée et durable : la seconde édition du rapport RSO d'INTERBEV présente, de manière concrète et complète, les actions engagées par la filière en faveur de ces 4 enjeux prioritaires, mais également les résultats déjà obtenus et les axes de progrès identifiés pour une production de viande française toujours plus durable. Ce document témoigne de la mobilisation de l'ensemble de la filière Élevage et Viande et de la démarche d'amélioration continue dans laquelle chaque maillon est engagé pour répondre aux attentes sociétales.



Dès 2016, notre interprofession a décidé de mettre les enjeux sociétaux au cœur de son action pour répondre aux attentes des citoyens et des consommateurs, en ouvrant le dialogue avec l'ensemble de nos partie-prenantes, en étant constructifs et en mettant tout en œuvre pour être une filière toujours plus responsable et durable. Ainsi depuis 2017, le Pacte sociétal d'INTERBEV, démarche RSO mise en place à l'échelle de la filière et labellisée en 2021 « RSE engagé confirmé », de niveau 3 sur 4 par l'AFNOR, constitue le socle de la stratégie de notre interprofession. La publication du second rapport RSO d'INTERBEV présente en toute transparence l'état d'avancement de nos engagements, de nos actions et des évolutions constatées, grâce au suivi de nombreux indicateurs. Il met en lumière les résultats probants des actions engagées en matière de protection de l'environnement, de bien-être animal ou encore de qualité de l'alimentation. L'objectif est aujourd'hui de poursuivre notre mobilisation sur ces enjeux et, au-delà, de relever un défi essentiel et prioritaire : celui de la juste rémunération des acteurs de la filière, notamment des éleveurs, afin de pérenniser notre production française de viande et permettre aux Français de se nourrir avec une viande durable, issue de nos savoir-faire et de nos territoires.

Aujourd'hui il est essentiel pour notre filière Élevage et Viande de rester fédérée autour de son Pacte sociétal et de continuer à agir collectivement en faveur du « manger mieux » grâce à une viande durable, meilleure pour soi et pour nos territoires!

Jean-François GUIHARD, Président d'INTERBEV

AGIR POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



4 ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Si l'élevage représente 10% des émissions de gaz à effet de serre en France, il est l'un des seuls secteurs d'activité qui permet, grâce à l'entretien de surfaces d'intérêt écologique, de préserver la biodiversité, de maintenir la qualité de l'eau ou encore de stocker du carbone. Partie prenante des réflexions concernant les stratégies environnementales françaises, dont la stratégie nationale bas carbone, la filière Élevage et Viande est en concertation avec les ONG et les acteurs de l'environnement pour identifier des leviers d'actions et construire des démarches de progrès en faveur de la préservation de l'environnement.

ATTÉNUER ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Alors qu'en 2020 la filière relève une accélération de la diminution de ses émissions de gaz à effet de serre (-6,3%) du fait des évolutions des pratiques mais aussi de la baisse du cheptel, elle se donne pour ambition de poursuivre cette dynamique de réduction des impacts en soutenant le maintien des systèmes d'élevages durables et résilients. À l'échelle des comités régionaux INTERBEV, des plans d'adaptation au changement climatique permettront de mettre en œuvre les actions prioritaires en fonction du contexte propre à chaque territoire.



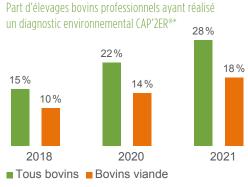
3 GRANDES ACTIONS AVEC DES OBJECTIFS PRÉCIS



Réduire l'empreinte environnementale de la filière bovine française en s'engageant dans la continuité du programme européen Life Beef Carbon

OBJECTIF 2025

-15% d'empreinte carbone du secteur bovin viande d'ici 2025 (par rapport à 2015). Pour accompagner les éleveurs dans cette ambition, la filière s'appuie sur le déploiement du diagnostic CAP'2ER, qui évalue les impacts environnementaux des élevages et identifie les marges de progrès. En 2021, 27700 diagnostics CAP'2ER® ont été réalisés en élevages bovins dont 10800 en élevages bovins "viande" et l'outil est en cours de déploiement pour les petits ruminants.



* Effectifs cumulés depuis la mise en place.



Renforcer et structurer l'engagement de toute la filière bovine avec le lancement d'une stratégie « Climat & Biodiversité » dédiée : Partenaire Climat

OBJECTIF 2025



Sensibiliser l'ensemble des maillons de la filière viande bovine aux questions climatiques et diffuser les bonnes pratiques, en adoptant une appréhension globale de l'enjeu climatique qui intègre notamment l'enjeu de biodiversité.



Poursuivre la démarche bas carbone et durable en élevage ovin avec Life Green Sheep

OBJECTIF 2025

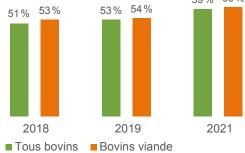
Réduire de 12% l'empreinte carbone de la viande ovine et du lait de brebis tout en assurant la durabilité des exploitations. Démarré en octobre 2020, ce projet européen implique déjà 1 637 éleveurs dont 1 096 en France.



FAVORISER L'HERBE AU CŒUR DE NOS SYSTÈMES D'ÉLEVAGE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

La France compte une surface totale en herbe proche de 13 millions d'hectares, dont 9,6 millions d'hectares de prairies permanentes qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique. Elles permettent en effet de stocker d'importantes quantités de carbone dans les sols, de préserver la qualité de l'eau et de protéger la biodiversité. Pour contribuer au maintien de la part d'herbe moyenne dans la surface agricole utile (SAU), **INTERBEV se donne comme objectif de promouvoir cette ressource comme base de l'alimentation des ruminants, tout en faisant preuve de flexibilité pour tenir compte des aléas climatiques.**





* Surface Agricole Utile. Surface utilisée pour l'alimentation des troupeaux.

** Élevages bovins ayant réalisé un diagnostic CAP'2ER.

CHIFFRE CLÉ:

L'herbe représente aujourd'hui en moyenne 60% des rations et jusqu'à 80% pour les bovins et brebis « viande ».



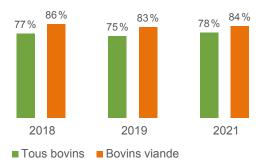
RENFORCER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DES ÉLEVAGES ET LUTTER CONTRE LA DÉFORESTATION IMPORTÉE

Stable depuis 2018, l'autonomie alimentaire des élevages représente un enjeu capital pour INTERBEV, parce qu'elle constitue un atout pour les filières herbivores sur les plans agronomique et écologique. Au cœur des priorités, la question de l'alimentation animale passe aussi par la prise en compte de la ration alimentaire achetée à l'extérieur, et notamment la part de soja, bien que très minoritaire par rapport aux fourrages (autour de 1% de la ration des bovins "viande"). À ce sujet, INTERBEV s'engage à atteindre 100% de soja ne présentant pas de risque vis-à-vis de la déforestation.

CHIFFRE CLÉ:

En 2021, l'autonomie alimentaire à l'échelle de l'élevage est supérieure à **75%** pour l'ensemble des bovins (84% en élevage bovins "viande")

Autonomie alimentaire movenne des élevages bovins*



* Élevages bovins ayant réalisé un diagnostic CAP'2ER®.

4

ÉCONOMISER ET PRÉSERVER LES RESSOURCES

Dans un contexte de sobriété énergétique, INTERBEV relève une diminution de la consommation d'énergie fossile aussi bien en élevage qu'en entreprise d'abattage-découpe-transformation. L'objectif est de maintenir cette tendance à la baisse et, de manière plus générale, de raisonner au mieux l'utilisation des ressources et la valorisation des co-produits. La lutte contre le gaspillage alimentaire en boucherie, en distribution et en restauration collective fait également partie des leviers d'actions identifiés.

CHIFFRES CLÉS:

-15% de consommation d'énergie fossile sur les exploitations d'élevage bovin*

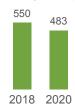
-12 % de consommation d'énergie en entreprise de viande**.

Consommation moyenne d'énergie fossile par exploitation d'élevage bovin* (en MJ/ha)



* Élevages bovins ayant réalisé un diagnostic environnemental CAP'2ER entre 2018 et 2021.

Consommation moyenne d'énergie en entreprises de viande** (abattage, découpe et préparation) en kWh PCI/tec



** Entreprises d'abattage, découpe et préparation (en kWh PCI/tec) ayant répondu à l'enquête Celene

AMÉLIORER LES MÉTHODOLOGIES EN MATIÈRE D'AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS ALIMENTAIRES : UNE NÉCESSITÉ POUR GARANTIR UNE INFORMATION JUSTE AU CONSOMMATEUR

INTERBEV s'engage également en faveur d'une information fiable et complète pour le consommateur. Cela passe par l'amélioration des méthodologies d'évaluation et **d'affichage environnemental** des produits alimentaires, en considérant tous les atouts environnementaux de l'élevage herbager français (stockage de carbone, biodiversité, qualité des sols et ressources en eau, entretien des paysages...), tout en tenant compte des principales attentes des consommateurs et ONG environnementales en matière d'élevage et en cohérence avec les orientations en termes de transition agricole affichées au niveau français et européen.

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE, LA PROTECTION ET LA SANTÉ DES ANIMAUX



2 ENGAGEMENTS MAJEURS EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le bien-être et la santé des animaux sont au cœur des métiers et des savoir-faire de la filière Élevage et Viande. Devant des attentes sociétales fortes, les professionnels renforcent leurs actions pour garantir une bientraitance animale à chaque maillon de la chaîne, de l'élevage à l'abattage en passant par le transport. En complément des actions des pouvoirs publics et des professionnels, la filière fait par ailleurs de l'antibiorésistance une priorité.



ÉVALUER ET AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX TOUT AU LONG DE LEUR VIE

DANS LES ÉLEVAGES

Les analyses de matérialité et de performance réalisées en 2022 témoignent de la reconnaissance des actions des professionnels en faveur du bien-être des animaux en élevage. Alors que ce sujet reste l'un des enjeux prioritaires pour les parties prenantes internes comme externes, la filière se donne comme objectif de **conforter ses actions grâce à des outils d'évaluation adaptés.**

Au sein des exploitations bovines, le but est de soutenir le déploiement de l'outil d'évaluation du bien-être des bovins en élevage : BoviWell. À la fin 2021, 7770 diagnostics ont été réalisés sur l'ensemble des élevages bovins dont 3740 pour les élevages bovins "viande" ou mixte, soit 7% de ces élevages.

Par ailleurs, une adaptation du protocole de ce diagnostic est en cours pour intégrer au mieux les spécificités de tous les modes d'élevage et notamment du pâturage.

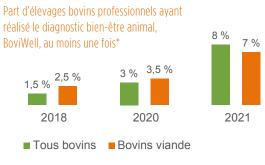
OBJECTIF 2025

100% des élevages bovins ayant réalisé le diagnostic du bien-être animal BoviWell, au moins une fois.

Au sein de la filière veau de boucherie, l'enjeu est de valider l'outil de monitoring du bien-être animal, en test depuis fin 2021 dans 74 élevages.

OBJECTIF 2025

60% des élevages de veaux de boucherie ayant mené 1 diagnostic du bien-être animal.



* Effectifs cumulés depuis la mise en place en 2018.



PENDANT LE TRANSPORT

Afin d'identifier les bonnes pratiques et celles pouvant être améliorées, INTERBEV et les fédérations de transport et de mise en marché ont mis en place en 2020 un diagnostic interprofessionnel de la bientraitance des bovins en centre de rassemblement. Réalisé depuis son lancement par 15 % des structures, la dynamique est enclenchée; ce diagnostic doit désormais poursuivre son développement.

OBJECTIF 2025

100% des centres de rassemblement bovins ayant réalisé le diagnostic interprofessionnel de bientraitance animale au moins une fois. Parce que l'aptitude au transport des animaux est un élément clé pour les professionnels qui engagent directement leur responsabilité, INTERBEV a par ailleurs financé la réalisation de deux guides de bonnes pratiques : un sur la non-transportabilité des ovins et un sur la gestion des bovins non-transportables.

Enfin, la filière joue un rôle clé dans la sensibilisation aux fortes chaleurs et le rappel de l'interdiction de transporter les animaux entre 13 h et 18 h.

Avec 33 alertes relayées en 2022, elle accompagne les professionnels pour appréhender au mieux ces épisodes caniculaires.

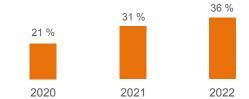
À L'ABATTAGE

CHIFFRES CLÉS

76 % des bovins et **62** % des veaux abattus dans un abattoir ayant réalisé le diagnostic interprofessionnel de la bientraitance animale en 2021

En 2022, soit deux ans après la mise en place du dispositif, 36 % des abattoirs ont réalisé le diagnostic interprofessionnel, tierce partie, de bientraitance animale, au moins une fois. Devenu une référence depuis sa mise en place en 2020 pour les bovins et les veaux et en 2022 pour les ovins, cet outil a désormais vocation à être diffusé auprès de l'ensemble des acteurs de la transformation des viandes.

Part d'abattoirs ayant réalisé le diagnostic interprofessionnel de bientraitance animale au moins une fois (nombres de diagnostics cumulés)



Fédérations d'abattage (Culture Viande, FNEAP)

OBJECTIF 2025

100% des abattoirs ayant réalisé le diagnostic interprofessionnel de la bientraitance animale au moins une fois.

Concernant les ovins, la filière poursuit son engagement en préparant actuellement la seconde partie du guide de bonnes pratiques pour la maîtrise de la protection animale des ovins à l'abattoir.



LUTTER CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE

Alors que la lutte contre l'antibiorésistance est un défi mondial de santé publique, la filière met tout en œuvre pour **favoriser le maintien des bonnes pratiques et suivre les évolutions**, sous une approche « One health ».

Concernant la filière veaux de boucherie, l'objectif est **d'inscrire dans la durée la réduction de l'utilisation d'antibiotiques** initiée depuis 2013. La filière a largement dépassé l'objectif du plan national Écoantibio, qui visait une réduction de 25 % de l'usage des antibiotiques en médecine vétérinaire en cinq ans. En effet, après avoir réduit de 37 % cet usage entre 2012 et 2017, la filière a inscrit cette diminution dans la durée avec - 45 % jusqu'en 2020. En parallèle, la filière mise sur **la préparation sanitaire des broutards**, qui permet non seulement de limiter l'utilisation d'antibiotiques chez les engraisseurs mais également de renforcer les performances dans les ateliers d'engraissement.

AGIR POUR UNE JUSTE RÉMUNÉRATION DES ACTEURS DE LA FILIÈRE ET L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS



3 PRIORITÉS POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DE LA FILIÈRE

Alors que l'actualité soulève la question de la souveraineté alimentaire, il apparaît comme capital de maintenir un potentiel de production de viande française et donc de soutenir la viabilité économique et sociale de la filière Élevage et Viande. Dans ce contexte, INTERBEV met tout en œuvre pour pérenniser les élevages et entreprises de ses filières et pouvoir continuer à fournir aux consommateurs une viande de qualité, saine, respectueuse de l'environnement, des animaux mais aussi des hommes et femmes qui la produisent. Au cœur des actions, le développement d'outils pour favoriser la création de valeur et sa juste répartition, mais aussi pour soutenir une plus grande attractivité des métiers.



ASSURER UNE JUSTE RÉMUNÉRATION DES ÉLEVEURS ET DE CHAQUE ACTEUR DE LA FILIÈRE

Dans un contexte inflationniste marqué par la hausse du coût de production, la part d'élevages spécialisés bovins "viande" dont le résultat dépasse l'équivalent de deux Smic s'est dégradée en 2021. C'est avec l'enjeu d'inverser cette tendance et de permettre à chaque maillon de vivre de son métier qu'INTERBEV a mis la rémunération des différents acteurs de la filière, et des éleveurs en particulier, au cœur de travaux interprofessionnels lancés en 2022 : les Assises du Bœuf.

LES ASSISES DU BŒUF 2030, UNE GRANDE CONCERTATION INTERNE POUR CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE D'AVENIR POUR LA FILIÈRE BOVINE FRANÇAISE

UN OBJECTIF: Déterminer collectivement les orientations à mettre en œuvre rapidement pour pérenniser une filière viande bovine française rémunératrice pour tous ses acteurs et productrice d'une viande durable et de qualité pour ses consommateurs.

Des engagements de la part des fédérations représentées par INTERBEV et des solutions stratégiques pour infléchir le scénario tendanciel qui conduirait à une perte d'un million de vaches supplémentaires d'ici 2030 :

- Développer la contractualisation avec le soutien des abatteurs, des metteurs en marché et de la grande distribution
- **Créer un observatoire interprofessionnel** de la contractualisation amont
- Renforcer la formation des bouchers pour améliorer leurs connaissances de l'élevage, renouveler les savoir-faire en adéquation avec les tendances de consommation et améliorer la valorisation de la carcasse
- Travailler pour gagner en efficience à chaque maillon de la filière
- Favoriser l'équilibre carcasse en restauration collective pour mieux valoriser les animaux et sécuriser l'approvisionnement français des cantines
- Développer des contrats rémunérateurs sur des animaux d'origine France en restauration rapide

La filière viande bovine s'engage par ailleurs à conditionner tous les travaux interprofessionnels à leur impact direct ou indirect en matière d'amélioration du revenu des producteurs afin de contribuer à ralentir la décapitalisation du cheptel et de garantir la pérennité et l'équilibre économique de tous les acteurs de la filière.

Parce que la contractualisation, rendue obligatoire dans le cadre de la loi EGAlim 2, est une réponse adaptée à la juste répartition de la valeur, INTERBEV propose aux professionnels de la filière viande bovine **des outils pratiques pour faciliter l'appropriation de la démarche et la mise en place de contrats** (modèles, guide, note juridique).

En parallèle, des **indicateurs de coûts** de production et **de prix de marché ont été élaborés** pour favoriser une juste rémunération au travers de leur prise en compte dans les contrats.

* RCAI/UTANS. Résultat Courant Avant Impôt/ Unité de travailleur agricole non salarié. Résultats correspondant à la capacité de l'éleveur, chef d'exploitation à investir et se rémunérer.



AMÉLIORER LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS ET L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS POUR PRÉSERVER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET L'ACTIVITÉ AU NIVEAU DES TERRITOIRES

Dans un contexte marqué par une baisse du cheptel bovin (-14%***) et ovin (-28%****) depuis une vingtaine d'années et un nombre d'installations insuffisant pour compenser les départs (-7% des chefs d'exploitations d'élevage bovins, ovins et caprins entre 2014 et 2020), la filière Élevage et Viande relève une répercussion de cette moindre production sur les activités de l'aval, avec notamment une diminution du nombre d'outils d'abattage.

Pour travailler sur l'attractivité des métiers, INTERBEV se mobilise à travers le développement de nombreuses actions. Du **programme Inn'ovin** qui soutient l'installation de nouveaux éleveurs ovins à **la mise à disposition d'outils pédagogiques** (brochures métiers en partenariat avec l'Onisep, mise à disposition de ressources à destination des enseignants sur la plateforme Mon assiette Ma planète, organisation des portes ouvertes MADE in VIANDE...) en passant par **l'organisation de concours pour promouvoir les métiers**, toutes ces actions sont engagées pour promouvoir et améliorer la connaissance des métiers et leur attractivité.

Evolution des effectifs de chefs d'exploitation d'élevage bovins, ovins et caprins « viande »

Entre 2014 et 2018	Entre 2014 et 2019	Entre 2014 et 2020
- 4 %	- 6%	- 7%

MSA, tableau de bord de la population des chefs d'exploitation agricole ou des chefs d'entreprises agricole en 2021

^{***} GEB - Institut de l'élevage d'après SPIE-BDNI, Eurostat et USDA. **** SSP - Enquête cheptel novembre 2018, BDNI et Races de France



FAVORISER UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Les métiers de l'élevage et de la viande présentent des spécificités : activité physique importante, travail avec des animaux vivants, contraintes sanitaires strictes, etc. Dans ce cadre, les acteurs de la filière et les organismes de prévention œuvrent pour améliorer les conditions de travail et pour réduire les risques pour la santé et la sécurité des professionnels. Principaux axes de progrès : l'ergonomie des équipements et bâtiments, l'organisation du travail, l'accompagnement, la formation, etc.

AGIR POUR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, RAISONNÉE ET DURABLE



3 ENGAGEMENTS POUR CONTRIBUER AU MANGER MIEUX

Dans leur quête du « manger mieux », les Français souhaitent aujourd'hui privilégier une alimentation répondant à leurs attentes sociétales. C'est dans ce contexte et dans le cadre de sa démarche de responsabilité sociétale qu'INTERBEV s'attache à apporter les clefs d'une consommation raisonnée de viande, au sein d'une alimentation équilibrée, avec des productions toujours plus durables.



FAVORISER UN APPROVISIONNEMENT EN VIANDE FRANÇAISE, DURABLE ET DE QUALITÉ

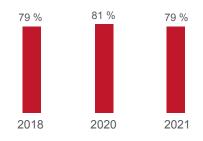
Grâce aux spécificités de sa production, la viande française répond aux préoccupations des consommateurs, soucieux de privilégier une production nationale, de bonne qualité gustative, respectueuse des animaux, des hommes, de l'environnement, mais aussi des normes sanitaires et de traçabilité en vigueur.

OBJECTIF 2025

Maintenir la part de viande française dans la consommation nationale totale.

Dans le contexte de baisse tendancielle du cheptel et plus récemment des abattages en France, il s'agit plus que jamais de conserver la place de la viande bovine française dans les rayons de la grande distribution et de la boucherie artisanale, et d'assurer son développement en restauration, où le taux de viande d'origine France est plus faible.

Part de la viande française dans la consommation nationale de viande bovine



■ Viande bovine

Agreste, traitement INTERBEV

OBJECTIF 2028

Augmenter la part de viande bovine française en RHD à 80% d'ici 2028 vs 48% en 2017 selon l'étude de l'Idele "Où va le bœuf".

Autres priorités annoncées par INTERBEV pour encourager la consommation de viande française : améliorer l'information sur l'origine des viandes fraîches comme transformées, soutenir la promotion des viandes de qualité en restauration collective dans le cadre de l'application de la loi Climat & Résilience qui demande d'atteindre d'ici le 1er janvier 2024 un taux de 60% de viandes durables et de qualité, et développer les productions sous Signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) : Label Rouge ou Bio.

OBJECTIFS

x2 la part de viande bovine françaises sous SIQO dans l'offre totale en 2025.

30% de viande d'agneau (Label Rouge, IGP, Bio) en 2023.





MIEUX COMPRENDRE LES RELATIONS ENTRE VIANDE ET SANTÉ ET FAVORISER UNE CONSOMMATION ÉQUILIBRÉE ET RAISONNÉE DE VIANDE

Avec comme enjeu de favoriser une consommation de viande raisonnée, adaptée aux besoins des différents consommateurs au sein d'une alimentation diversifiée et équilibrée, INTERBEV poursuit son investissement en matière d'études sur les relations entre viande et santé ainsi que sur les données de consommation.

La filière entend par ailleurs renforcer sa communication au sujet du repère de portion de la paume de la main, un repère simple, élaboré par des diététiciens et

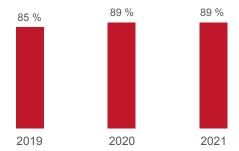
au sujet du repère de portion de la paume de la main, un repère simple, élaboré par des diététiciens et cohérent avec les recommandations officielles de santé publique. Pour rappel, une portion type de viande correspond à la taille de sa paume de main et à l'épaisseur de son petit doigt.

CHIFFRE CLÉ

82 %* des adultes en France ont une consommation moyenne de viande** (hors volaille) conforme aux recommandations de santé publique (moins de 500 g par semaine).

- * Source : Crédoc, enquête CCAF 2019.
- ** Viandes hors ingrédients, hors produits tripiers et hors charcuterie.

Proportion de personnes qui considèrent que la viande fait naturellement partie d'une alimentation équilibrée



Enquête barométrique Occurrence

REPÈRE de portion

père valable pour les adultes comme pour les enfant





PRÉSERVER LE BON NIVEAU DE SÉCURITÉ SANITAIRE DE LA VIANDE MISE À DISPOSITION DU CONSOMMATEUR

Bien maîtrisée dans la filière, **la sécurité sanitaire reste un enjeu majeur pour les organisations professionnelles et leurs adhérents** qui appliquent strictement le « Paquet Hygiène », réglementation européenne exigeante, et complètent ce dispositif par des auto-contrôles et audits volontaires. Par exemple en 2021, 87% de la viande préparée par les abattoirs de gros bovins et de veaux provient d'abattoirs ainsi audités sur la base des référentiels de maîtrise des E-Coli et des salmonelles. Le rôle d'INTERBEV est de contribuer à des études scientifiques pour faire évoluer les pratiques, diffuser des informations de synthèse aux professionnels et intégrer les conseils d'hygiène dans les communications sur l'usage de la viande.



AIMEZ LA VIANDE, MANGEZ-EN MIEUX.

Une filière engagée, responsable et durable.





INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière française de l'élevage et des viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur, qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.

Afin de mieux intégrer les attentes de la société, les professionnels de cette filière se sont rassemblés autour d'une démarche de responsabilité sociétale, le « Pacte sociétal », qui vise à mieux répondre collectivement aux enjeux en matière d'environnement, de protection animale, de juste rémunération des acteurs de la filière et d'attractivité de ses métiers au service d'une alimentation raisonnée et de qualité. En 2021, INTERBEV reçoit à nouveau le label AFNOR « ENGAGÉ RSE CONFIRMÉ » de niveau 3 sur 4 pour sa démarche collective de responsabilité sociétale. Aujourd'hui, cette démarche qui engage la filière dans la promesse responsable et durable « Aimez la viande, mangez-en mieux. », est portée par une campagne de communication collective du même nom, signée « Naturellement Flexitariens ».

CONTACTS PRESSE:

GULFSTREAM INFLUENCE

Mélissa OUAKRAT : 06 86 06 16 09 • mouakrat@gs-com.fr Mathilde TOUPET : 06 87 10 27 16 • mtoupet@gs-com.fr

INTERBEV

Cécile LARDILLON : 06 40 36 56 34 • c.lardillon@interbev.fr Enza LEBLANC : 06 76 66 21 95 • e.leblanc@interbev.fr